



Genève, le 6 juin 2017

Aux représentant-e-s des médias
(2 pages)

**Communiqué de presse conjoint du département des finances
et du département de l'instruction publique, de la culture et du sport**

**Construction, rénovation et entretien des bâtiments scolaires :
un effort majeur en faveur de la formation**

Au cours de la présente législature, 262 millions de francs auront été dépensés en faveur des bâtiments scolaires de l'enseignement secondaire à Genève, soit presque 40% de plus que lors de la législature précédente. Un effort considérable a été consacré aux travaux de rénovation ainsi qu'au maintien de l'état des bâtiments. Le domaine de la formation est considéré comme une priorité dans le cadre des actions menées par l'office des bâtiments de l'Etat.

Durant les premiers mois de la législature, les utilisateurs de certains bâtiments scolaires (élèves, parents, enseignants) ont fait remonter auprès du DF et du DIP leur insatisfaction et leur préoccupation quant à l'état de locaux, d'installations ou d'éléments bâtis.

Des mesures immédiates ont alors été engagées par l'office des bâtiments, à l'aide d'un renforcement des moyens consacrés à l'entretien des écoles. Les établissements de formation ont ainsi bénéficié en 2014 de 80% de l'ensemble des budgets d'entretien, permettant d'effectuer quelque 9000 interventions durant l'année dans 53 bâtiments scolaires et universitaires, dont 6000 pour les écoles du secondaire.

« J'ai fait à l'époque en sorte de dégager dans l'urgence plus de 6 millions de francs supplémentaires pour permettre de réaliser davantage d'interventions durant les vacances ; ce fut l'une de mes premières décisions en faveur des écoles, et l'enclenchement d'un important processus de rénovation planifié et soutenu, car j'ai toujours considéré qu'une formation de qualité délivrée dans des conditions de qualité constitue le principal ciment de notre société », a rappelé le conseiller d'Etat Serge Dal Busco, chargé du DF et de l'office des bâtiments.

L'effort en matière d'entretien s'est poursuivi en 2015 et en 2016, et d'autres mesures s'y sont ajoutées. L'office des bâtiments a ainsi réalisé un audit de ses principaux immeubles, afin de pouvoir planifier les travaux de rénovation en fonction de l'urgence objective. Au plan financier, le crédit de renouvellement 2015-2019 (loi du 18 décembre 2014) prévoit un montant de 400 millions de francs, dont une part plus que proportionnelle (135 millions) est réservée aux établissements de l'enseignement secondaire.

Comme l'a souligné la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta, chargée du DIP : « S'il faut saluer la prise de conscience qui a conduit aux efforts actuels, des nouvelles constructions sont prévues et des rénovations lourdes nous attendent encore – qui demanderont un fort engagement du Conseil d'Etat ».

Moyens fortement accrus

En trois ans, la situation s'est déjà sensiblement améliorée. Sur l'ensemble de la présente législature, 262 millions de francs auront été consacrés aux bâtiments scolaires des degrés secondaires, soit 60 millions pour l'entretien, 120 millions pour les rénovations et 82 millions pour la construction. L'intensification de l'effort représente une augmentation de 39% par rapport à la législature précédente, lors de laquelle ces montants s'étaient élevés, respectivement, à 37, 103 et 48 millions.

L'école de commerce Raymond Uldry a été bâtie durant cette période et le nouvel établissement entrera en fonction à la rentrée scolaire 2017, conformément au planning. Entre 2014 et 2017, quelque 250 projets de rénovations ont été réalisés pour les bâtiments du secondaire, parmi lesquels on mentionnera celle du bâtiment historique du collège Calvin, celle du CO Budé, qui se poursuit avec une deuxième étape, ou celle des toitures d'une dizaine de sites.

En matière d'entretien, plus de 5000 interventions ont été réalisées en moyenne chaque année dans les bâtiments scolaires en 2015 et en 2016, représentant plus d'un tiers du total des interventions sur le parc immobilier de l'Etat (environ 1900 bâtiments).

A court terme, de nombreuses interventions seront encore effectuées durant les vacances scolaires à venir ; à moyen terme, plusieurs projets d'envergure sont prévus, comme par exemple la rénovation complète du collège Rousseau, la reconstruction du CO Renard, la construction du CO Bernex, celle d'une école d'enseignement supérieur à Meyrin ou celle d'un centre de formation professionnelle santé-social.

Un ensemble diversifié et riche en particularités

Les 64 établissements scolaires des degrés secondaire I et II représentent une surface de près de 700'000 mètres carrés, soit un tiers de la surface totale du parc immobilier de l'Etat géré par l'office des bâtiments. Environ 38'000 jeunes s'y trouvent actuellement en formation. Ce parc immobilier a la particularité d'être constitué de bâtiments anciens et modernes, et de contenir de nombreux équipements spécifiques (salles de gym, aulas, cuisines, ateliers, salles de sciences, etc.).

Pour toute information complémentaire :

- *M. Roland Godel, secrétaire général adjoint, DF, ☎ 022 327 98 07 ;*
- *M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint, DIP, ☎ 022 546 69 68.*